LA FRÉQUENTATION DU CÉGEP ET L'USAGE DES LANGUES DANS LA VIE PRIVÉE ET LA VIE PUBLIQUE

par Paul Béland
Novembre 2009

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Québec

LA FRÉQUENTATION DU CÉGEP ET L'USAGE DES LANGUES DANS LA VIE PRIVÉE ET LA VIE PUBLIQUE

par Paul Béland
Novembre 2009

CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE

Dépôt légal – 2009
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-57707-2

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1– Pourcentages de transferts linguistiques vers le français et l'anglaisparmi les jeunes allophones en fonction de la fréquentation du cégep, Québec, recensement de 2001 2

Tableau 2– Pourcentages de transferts linguistiques vers l'anglais parmi les jeunes allophones en fonction de la fréquentation du cégep et de leur origine, Québec, recensement de 2001 3

Tableau 3– Pourcentages observés et pourcentages ajustés de transferts linguistiques vers l'anglais chez les jeunes allophones en fonction de la fréquentation du cégep, Québec, recensement de 2001 4

Tableau 4 –Pourcentages de jeunes allophones qui utilisent le plus souvent l'anglais au travail en fonction de la fréquentation du cégep et de leur origine, Québec, recensement de 2001 5

Récemment, l'obligation de fréquenter un cégep de langue française a refait surface dans l'actualité. Deux arguments plaideraient en faveur de cette obligation. D'abord, la fréquentation d'un cégep anglophone favoriserait l'insertion des francophones et des allophones dans des réseaux anglophones, ce qui les amènerait par la suite à travailler en anglais et à utiliser l'anglais dans l'ensemble de leurs activités publiques. Le deuxième argument porte sur les transferts linguistiques. Les jeunes qui fréquentent un cégep anglophone auraient davantage tendance à effectuer un transfert linguistique vers l'anglais, c'est-à-dire à utiliser l'anglais à la maison plutôt que leur langue maternelle. À partir des données du recensement de 2001, nous tenterons de vérifier ces hypothèses chez les allophones seulement, la proportion de francophones ayant choisi un cégep anglophone étant trop faible pour nous permettre de tirer des conclusions à partir des données disponibles. Nous utiliserons une banque de données produite par Statistique Canada; elle porte sur un échantillon représentatif de la population[1].

Nous évaluerons l'effet de la fréquentation du cégep en comparant le pourcentage de transferts linguistiques vers l'anglais parmi les allophones qui ont fait des études collégiales au pourcentage observé parmi ceux qui n'ont pas fréquenté le cégep. Comme M. Castonguay et nous-mêmes utilisons les données du recensement, nous ne savons pas si les allophones ont fréquenté un cégep de langue française ou de langue anglaise. Par contre, selon les données recueillies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année 2003, le pourcentage de ceux qui ont fait des études collégiales en anglais est important[2]. Par conséquent, si la langue d'enseignement a un effet, celui-ci sera perceptible et les anciens cégépiens parleront plus souvent l'anglais à la maison. Cette tranche d'âge a été choisie pour deux raisons : les personnes devaient avoir eu suffisamment de temps pour terminer leurs études collégiales, mais elles ne devaient pas être trop âgées, afin de limiter l'influence d'autres facteurs sur le transfert linguistique. L'analyse portera sur les personnes nées au Canada et sur les immigrants. Toutefois, parmi ces derniers, ne seront retenus que ceux qui avaient 12 ans ou moins lors de la migration afin de s'assurer qu'ils ont vécu plusieurs années sur le territoire et qu'ils ont probablement fait leurs études secondaires ici.

---

1. Statistique Canada, *Recensement de 2001. Fichier de microdonnées à grande diffusion. Particuliers. 2e révision*, Ottawa, 95M0016XCB au catalogue.
2. En 2003, 42 % des allophones qui avaient fait des études secondaires en français se sont inscrits à un cégep de langue anglaise.

Le tableau 1 ne porte que sur les allophones qui ne parlent plus leur langue maternelle à la maison. Il présente le pourcentage d'entre eux qui ont choisi le français ou l'anglais selon qu'ils ont ou non fréquenté le cégep. Nous considérons qu'une personne n'a pas fait d'études collégiales si elle n'a jamais fréquenté le cégep ou si elle l'a fait seulement pendant une année ou moins. Notons d'abord que le pourcentage de transferts linguistiques vers l'anglais parmi ces jeunes est plus élevé que parmi l'ensemble des allophones. Cela provient de ce que nous n'avons retenu que les personnes qui avaient 12 ans ou moins lorsqu'elles ont immigré. En conséquence, deux communautés linguistiques établies depuis longtemps au Québec, qui ont opté largement pour l'anglais, représentent un pourcentage important des jeunes que nous analysons. Lorsque ces deux communautés sont exclues, les pourcentages changent : on observe alors que 58 % des jeunes allophones optent pour le français et 42 % pour l'anglais.

Tableau 1
Pourcentages de transferts linguistiques vers le français et l'anglais parmi les jeunes allophones en fonction de la fréquentation du cégep, Québec, recensement de 2001

	Transfert linguistique vers		
Études collégiales	le français	l'anglais	N
Oui	37	63	15 460
Non	44	56	12 865
Total	40	60	28 325

NOTE : Le nombre approximatif de personnes dans l'échantillon peut être obtenu en divisant « N » par 37.

À première vue, ce tableau montre que la fréquentation du cégep favorise les transferts linguistiques vers l'anglais, puisque 63 % des élèves qui en ont fréquenté un ont fait un transfert linguistique vers l'anglais, comparativement à 56 % parmi les autres. Toutefois, il est connu que l'origine des allophones est un des principaux facteurs qui déterminent l'orientation vers le français ou l'anglais. En fait, l'origine est un déterminant si important qu'on ne peut évaluer l'effet d'autres éléments, comme la fréquentation scolaire, sans contrôler l'effet de l'origine. La découverte de ce facteur revient à Charles Castonguay[3]. Ce dernier avait proposé de classer les allophones en francotropes et en anglotropes. Les premiers, étant donné leur langue maternelle ou leur pays de naissance, se tournent naturellement vers le français lorsqu'ils migrent au Québec, alors que les seconds optent pour l'anglais.

3. Charles Castonguay, *L'assimilation linguistique : mesure et évolution. 1971-1986*, Québec, Conseil de la langue française, Les Publications du Québec, 1994, 239 p.

Les jeunes allophones ont donc été répartis en trois groupes selon leur origine : les francotropes, les anglotropes et le groupe mixte. Ce dernier groupe a été créé pour inclure les jeunes au sujet desquels l'information disponible est insuffisante pour déterminer leur appartenance à l'un des deux premiers groupes; il adopte un comportement mitoyen, à peine un peu plus de 50 % ayant choisi l'anglais. Parmi les francotropes (tableau 2), 15 % des jeunes qui ont fréquenté le cégep ont effectué un transfert linguistique vers l'anglais, comparativement à 20 % parmi ceux qui n'ont pas fréquenté le cégep. Parmi les anglotropes, 85 % des anciens cégépiens ont fait un transfert vers l'anglais, comparativement à 87 % parmi ceux qui n'ont pas fait d'études collégiales. Parmi le groupe mixte, qui représente 13 % de l'ensemble de notre population, les transferts vers l'anglais sont plus fréquents parmi les anciens étudiants du cégep, soit 60 % comparativement à 48 %.

Tableau 2
Pourcentages de transferts linguistiques vers l'anglais parmi les jeunes allophones en fonction de la fréquentation du cégep et de leur origine, Québec, recensement de 2001

	Origine		
Études collégiales	Francotrope	Anglotrope	Mixte
Oui	15	85	60
Non	20	87	48
Total	17	86	54

Deux conclusions se dégagent de ces données. Premièrement, parmi les jeunes francotropes et anglotropes, la fréquentation du cégep n'a pratiquement aucun effet sur les transferts linguistiques. Deuxièmement, ces résultats confirment ce que des travaux antérieurs avaient révélé, à savoir que l'origine des allophones est le principal déterminant des transferts linguistiques. Il est donc inutile, voire trompeur, d'utiliser des données pour montrer qu'un phénomène quelconque influence l'orientation linguistique des allophones si l'effet de leur origine n'est pas contrôlé.

Le premier tableau, qui présente le pourcentage de jeunes selon l'orientation des transferts linguistiques, montre que ceux qui ont fréquenté le cégep optaient plus souvent pour l'anglais, laissant croire à un effet de la fréquentation du cégep. Par contre, nous avons vu que les cégeps n'ont plus d'effet lorsque les jeunes sont répartis en francotropes et anglotropes. Ces deux informations, en apparence contradictoires, s'expliquent simplement par la tendance plus

prononcée des anglotropes à fréquenter le cégep : 60 % des jeunes anglotropes ont fréquenté le cégep, comparativement à 47 % des francotropes et des jeunes du groupe mixte. L'illusion selon laquelle la fréquentation du cégep favorise les transferts linguistiques vers l'anglais provient simplement du fait que ceux qui ont plus tendance à effectuer un transfert linguistique vers l'anglais ont aussi plus tendance à fréquenter le cégep.

Le tableau 3 illustre l'effet de cette tendance plus prononcée des anglotropes à fréquenter le cégep. Il présente le pourcentage de transferts linguistiques qui aurait été observé chez les jeunes si la tendance des trois groupes (francotrope, anglotrope et mixte) à fréquenter le cégep avait été la même. Ce sont les pourcentages ajustés[4]. Les pourcentages observés présentés précédemment sont aussi présents à titre d'aide-mémoire. Nous constatons qu'il n'y a plus de différence selon la fréquentation du cégep. L'effet attribué à la fréquentation du cégep est bien un effet artificiel dû à la présence plus importante des anglotropes dans les cégeps.

Tableau 3
Pourcentages observés et pourcentages ajustés de transferts linguistiques vers l'anglais chez les jeunes allophones en fonction de la fréquentation du cégep, Québec, recensement de 2001

	Pourcentage		
Études collégiales	observé	ajusté	N
Oui	63	59	15 460
Non	56	61	12 865
Total	60	60	28 325

Cette fréquentation plus prononcée du cégep par les anglotropes n'est probablement pas étrangère à leur statut socioéconomique plus élevé. Les parents des jeunes dont il est question sont pour la plupart âgés de 45 à 65 ans et selon le recensement, 66 % des anglotropes de cette tranche d'âge vivent dans un ménage dont le revenu annuel est de 50 000 $ ou plus, comparativement à 54 % chez les francotropes.

4. Voir John Hendrickx, « Using Standardised Tables for Interpreting Loglinear Models » dans *Quality & Quantity*, Kluwer Academic Publishers, Pays-Bas, n° 38, 2004, p. 603-620.

Il est donc vrai que les allophones qui ont fréquenté le cégep effectuent plus souvent un transfert linguistique vers l'anglais; ce phénomène n'est cependant pas dû à la fréquentation du cégep, mais au fait que les anglotropes sont plus présents dans les cégeps.

Les données susmentionnées portent sur la vie privée, mais en utilisant les statistiques sur la langue parlée au travail, il est possible de vérifier si la fréquentation du cégep influence l'usage des langues dans la vie publique. Parmi les anciens cégépiens, 40 % des jeunes qui ont fréquenté le cégep travaillent le plus souvent en anglais, comparativement à 36 % parmi les autres (tableau 4). En apparence, la fréquentation du cégep créerait un écart de quatre points de pourcentage. Par contre, lorsqu'il est tenu compte de l'origine, il ne dépasse pas deux points : parmi les francotropes, 20 % des anciens cégépiens travaillent le plus souvent en anglais, comparativement à 19 % de ceux qui n'ont pas fait d'études collégiales. Parmi les anglotropes, ces pourcentages sont respectivement de 50 % et 48 %. L'origine de ces jeunes est donc un déterminant passablement plus important que la fréquentation du cégep, puisqu'il y a un écart de quatre points de pourcentage entre ceux qui ont fréquenté le cégep et ceux qui ne l'ont pas fait, mais un écart de 29 points de pourcentage entre les francotropes et les anglotropes. L'analyse de la langue du travail des jeunes confirme la conclusion précédente, à savoir que la fréquentation du cégep a bien peu d'effet comparativement à l'origine.

Tableau 4
Pourcentages de jeunes allophones qui utilisent le plus souvent l'anglais au travail en fonction de la fréquentation du cégep et de leur origine, Québec, recensement de 2001

	Origine			
Études collégiales	Francotrope	Anglotrope	Mixte	Total
Oui	20	50	42	40
Non	19	48	36	36
Total	20	49	39	38

En somme, cette brève analyse confirme le diagnostic qui a déjà été formulé à la suite de l'analyse de l'usage des langues en privé et en public[5] : la politique linguistique québécoise a permis aux allophones francotropes, essentiellement des personnes de langue maternelle latine ou provenant d'anciennes colonies françaises, de vivre en français au Québec; par contre, elle n'a pas eu le même succès auprès des anglotropes, essentiellement des personnes établies au Québec avant les années 1970 (et leurs descendants) ou provenant d'anciennes colonies britanniques.

5. Paul Béland, *Langue et immigration, langue du travail : éléments d'analyse*, Conseil supérieur de la langue française, Québec, 2008, 40 p.

Conseil supérieur de la langue française
Québec

800, place D'Youville, 13e étage
Québec (Québec) G1R 3P4
Téléphone : 418 643-2740
Télécopieur : 418 644-7654
Courriel : cslf@cslf.gouv.qc.ca

www.cslf.gouv.qc.ca